



## **COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE**

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023**

##### **Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 3  
Absents : 3  
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT ET UN DECEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 15 DECEMBRE 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Florian GIBIER

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Marielle MERMOUD (donne pouvoir à Noëlle GRAVAUD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET, Mme Peggy LE BRUCHEC.

**OBJET : APPROBATION DES TARIFS DES SECOURS SUR PISTES SAISON 2023-2024**  
**DEL2023-126**

##### **Rapporteur : Michel BELIN**

Vu l'article L.2321-2 du Code Général des collectivités territoriales, il appartient aux communes de déterminer les conditions dans lesquelles s'effectue sur le territoire communal, le remboursement des frais de secours.

Pour la saison 2023-2024, Monsieur Belin propose d'appliquer le remboursement des frais de secours sur les pistes de ski à l'occasion d'accidents consécutifs à la pratique du ski alpin et assimilé, selon les montants suivants :

##### **Sur les domaines skiabiles alpin et nordique durant la période d'ouverture : PISTES BALISEES :**

	<b>Tarifs 2022-2023</b>	<b>Tarifs 2023-2024</b>
1 <sup>ère</sup> catégorie : bas de piste - Front de neige (petits soins / accompagnement)	71,00 €	73,00 €
2 <sup>ème</sup> catégorie : zone A - Zone rapprochée Domaines alpin et nordique : « zone basse » (Les Loyers, baby du Nivorin)	239,00 €	245,00 €
3 <sup>ème</sup> catégorie : zone B - Zone éloignée	410,00 €	425,00 €

Domaine alpin « zones hautes » (secteur Montjoie, Roselette, Tierce, Hauteluce)		
4 <sup>ème</sup> catégorie : zones exceptionnelles (hors-pistes du domaine skiable)	780,00 €	798,00 €
5 <sup>ème</sup> catégorie : frais de secours hors-pistes dans des secteurs éloignés, accessibles ou non gravitairement par remontée mécanique, caravanes de secours, recherche de nuit, etc. donnant lieu à la facturation sur la base des coûts horaires suivants :		
- Taux horaire pisteur secouriste	55,00 €	58,00 €
- coût/heure dameuse (dont pisteur secouriste)	208,00 €	215,00 €
- coût/heure scooter (dont pisteur secouriste)	82,00 €	85,00 €

**TRANSPORT EN AMBULANCE** : (Marché avec la SARL Ambulances Perrollaz pour certaines prestations de transport).

	<b>Tarifs 2022-2023</b>	<b>Tarifs 2023-2024</b>
Du bas des pistes vers le Cabinet Médical des Contamines-Montjoie	249,00 €	256,00 €
Du bas des pistes vers le Cabinet Médical de St Gervais-les-Bains	260,00 €	268,00 €
Bas des pistes vers l'hôpital de Sallanches	324,00 €	334,00 €
De la DZ des Bois vers l'hôpital de Chamonix	194,00 €	200,00 €
De la DZ des Bois vers l'hôpital de Sallanches	205,00 €	211,00 €
Du bas des pistes vers le cabinet médical ou l'hôpital de Sallanches par VSAB du SDIS	179,00 €	184,00 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

<b>Pour : 11</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

- **ARTICLE 1 : DE RECOUVRER** auprès des personnes ayant bénéficié des secours ou auprès de leurs ayants droit tous les frais engagés par la commune à l'occasion d'opération de secours.

Une publicité de cette mesure sera assurée par voie d'affichage en mairie, sur les lieux d'affichage de la commune et dans les lieux où sont apposées les consignes relatives à la sécurité, aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'à l'office de tourisme.

- **ARTICLE 2 : D'APPROUVER** les tarifs ci-dessus proposés correspondant au remboursement des frais.

- **ARTICLE 3 : DE VALIDER** les 15 euros retenus par la commune pour le traitement des frais de dossiers pour chaque secours sur les domaines skiables.

- **ARTICLE 4 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à faire procéder au remboursement des frais de secours.

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20231221-DEL2023126-DE



En Mairie, le 21 décembre 2023  
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

En Mairie, le 21 décembre 2023  
Le Maire,  
François BARBIER

An official blue circular stamp of the Municipality of Les Contamines-Montjoie, Haute-Savoie. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE LES CONTAMINES-MONTJOIE' and '74117 (Haute-Savoie)'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le



ID : 074-217400852-20231221-DEL2023126-DE